



FOUNDATION

Bilan 2007





Table des matières

Lettre du Président	3
Papier d'identité d'Eni Foundation	4
Relation de la gestion	6
Bilan d'exercice 2007	13
Note complémentaire au bilan au 31 décembre 2007	16
Relation du Collège des Réviseurs au bilan d'exercice clos le 31 décembre 2007	19





Lettre du Président

Au cours de sa longue histoire, Eni a toujours poursuivi ses objectifs d'entreprise en respectant partout les communautés locales et en tâchant de répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

À la suite de cet engagement, Eni a appris à s'adapter aux contextes sociaux et culturels les plus différents et a été capable de forger des relations de collaboration avec un grand nombre de Pays.

C'est d'après ce modèle de conduite que nous avons atteint d'importants résultats à long terme, tout en développant la capacité de créer de la valeur durable.

En accord avec cette démarche sociétale, nous avons pris la décision de consacrer une partie des ressources et d'énergies de notre Compagnie à la réalisation de projets sociaux et humanitaires en faveur des personnes les plus vulnérables. Eni Foundation a donc été créée, et son action confère un caractère permanent et structuré à l'engagement d'Eni au niveau social.

Eni Foundation vise à protéger les droits fondamentaux des enfants et des personnes âgées et, dans le même temps, à contribuer à la résolution de certains problèmes de notre temps qui posent un défi majeur pour leur dimension et leur complexité.

Parmi les objectifs fondamentaux de sa mission, en 2007 la Fondation a dédié une attention particulière à la santé des enfants. L'engagement en ce domaine restera prioritaire et représentera un élément distinctif de son activité pour les années à venir.

Paolo Scaroni
Président d'Eni Foundation

Papier d'identité d'Eni Foundation

Mission

Constituée à la fin de l'année 2006 avec l'objectif d'accroître et d'améliorer la capacité d'Eni de fournir des réponses cohérentes et efficaces aux attentes de la société civile, Eni Foundation s'occupe des principales problématiques liées à la tutelle des droits fondamentaux de la personne: survie, développement social, protection, instruction. Dans ce domaine, elle concentre son attention sur les enfants et les personnes âgées, qui sont parmi les sujets les plus fragiles et vulnérables et, donc, qui nécessitent une aide et un soutien particuliers.

En ayant à l'esprit le patrimoine de valeurs qui depuis toujours caractérise l'action d'Eni, la mission d'Eni Foundation vise à *"... soutenir la défense des droits de l'enfance et du troisième âge à travers la réalisation d'initiatives de solidarité sociale qui en favorisent le bien-être et le développement."*



Structure de l'organisation

La structure d'Eni Foundation est composée des organes suivants :

Conseil d'Administration

Président Paolo Scaroni

Vice Président Raffaella Leone

Conseillers

Stefano Cao

Domenico Dispenza

Angelo Caridi

Stefano Lucchini

Secrétaire Général

Vincenzo Boffi

Comité Scientifique

Pier Carlo Muzzio

Manuel Castello

Alessandro Lesma

Collège des Réviseurs

Président Luigi Schiavello

Giuseppe Morrone

Pier Paolo Sganga

Ressources humaines

Pour sa capacité opérationnelle Eni Foundation utilise les compétences et le know-how d'Eni avec laquelle elle a défini un contrat de services et le détachement du personnel engagé à plein temps dans l'exécution des activités de la Fondation.

Modalités opérationnelles

Eni Foundation est une fondation d'entreprise à caractère opérationnel: pour atteindre les objectifs assignés elle adopte donc une approche proactive, concentrant sa propre activité sur des initiatives projetées et réalisées de manière autonome. Toutes les interventions d'Eni Foundation, y compris d'éventuelles contributions financières au soutien d'initiatives de tiers, sont inspirées aux principes suivants:

- analyse et compréhension du contexte de référence;
- communication transparente avec les parties prenantes;
- vision et engagement à long terme;
- diffusion et copartage des résultats et connaissances.

Ces principes reflètent totalement les orientations formulées par l'European Foundation Centre (EFC), association internationale à laquelle Eni Foundation adhère, engagée à construire un cadre de référence opérationnel pour les fondations et promouvoir leur collaboration avec les institutions internationales, en particulier dans le cadre de l'Union Européenne.

PROJETS AUTONOMES

L'activité primaire de la Fondation consiste essentiellement, comme mentionné précédemment, à réaliser des projets et des initiatives propres visant à satisfaire des besoins spécifiques dans les secteurs d'assistance au service de l'enfance et du troisième âge. Dans sa spécificité de fondation d'entreprise, elle adopte les critères d'efficacité propre de business, en termes de:

- clarté des objectifs et des contenus;
- contrôle gestionnaire;
- auto-durabilité;
- mesurabilité des résultats attendus à court et à long terme;
- reproduction des interventions dans des contextes et réalités différentes.

Dans les limites de son statut d'organisation non-profit, Eni Foundation se sert du patrimoine d'expériences et du know-how développés par le Fondateur Eni dans des contextes sociaux et culturels très différents entre eux.

Dans la conviction que les problèmes complexes demandent dans certains cas une approche intégrée, la Fondation est ouverte aussi à des collaborations et partenariats, soit dans la phase préparatoire des projets soit dans celle de réalisation, avec d'autres organisations (associations non gouvernementales, agences humanitaires, institutions et administrations locales) de longue expérience et capacité.

SOUTIEN AUX INITIATIVES DE TIERS

Malgré son caractère de fondation opérationnelle, Eni Foundation est disponible à soutenir des projets promus par d'autres organisations qui poursuivent des objectifs d'utilité sociale, sans but lucratif.

Les demandes de contribution sont évaluées en fonction de leur correspondance aux programmes et objectifs d'Eni Foundation et de leur capacité d'intégration avec ses projets réalisés ou en cours d'exécution.

Relation de la gestion

Parmi les thèmes au centre de la mission d'Eni Foundation, les plus grands défis concernent sans aucun doute l'enfance, avec une évidence particulière dans les Pays en voie de développement, où les enfants et adolescents sont plus nombreux et vulnérables. Tandis que dans les Pays industrialisés les enfants d'âge inférieur à 5 ans représentent 6% de la population totale, dans ceux moins développés le rapport est presque le triple, en dépassant 16%.

Programmes et actions au soutien des mineurs sont la base de toute stratégie visant à construire un monde plus équitable et plus sûr. Durant les premières années d'activité, la Fondation a choisi de concentrer son engagement sur la promotion et défense de la santé de l'enfance.

L'engagement envers la santé

Dans la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un bien commun indivisible et une condition fondamentale pour un réel progrès. Parmi les droits fondamentaux de la personne - être soigné, recevoir une instruction, obtenir protection, avoir une identité - la promotion de la santé, entendue comme état de bien-être physique, psychique et social, constitue un facteur-clé du développement humain.

En consacrant une attention prioritaire à quelques problématiques sanitaires qui concernent l'enfance, Eni Foundation veut s'unir aux efforts réalisés par la communauté internationale pour réduire, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés par les Nations Unies, l'incidence des principales pathologies, comme la malaria, tuberculose et HIV/SIDA. A travers des actions spécifiques, la Fondation se propose de jouer un rôle distinctif pour contribuer à:

- **améliorer** les systèmes de diagnostic et contrôle;
- **développer** l'accès aux médicaments et vaccins;
- **dispenser** des mesures efficaces de prévention, en particulier à travers des programmes d'immunisation;
- **promouvoir** la formation dans le domaine médical.



La santé de l'enfance dans le monde

Bien que la mortalité infantile globale soit en déclin et certaines pathologies (parmi lesquelles la malaria et la tuberculose) soient en général en régression, presque tous les ans 10 millions d'enfants meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans (9,7 millions en 2006).

En 2006, presque la moitié des morts infantiles a concerné l'Afrique Subsaharienne et, des 46 Pays de la région, seulement trois (Cap Vert, l'Érythrée et les Seychelles) semblent avoir la possibilité de réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile d'ici 2015 (quatrième Objectif de Développement du Millénaire). Au niveau mondial, la plus grande partie des décès sous les 5 ans est due à des causes que l'on peut prévenir et presque la moitié (4 millions) à la malnutrition, une des conséquences de la pauvreté la plus évidente sur les enfants. Seulement les maladies que l'on peut prévenir à travers le vaccin causent annuellement plus de 2 millions de morts, dont 70% parmi les enfants âgés de 0 à 5 ans.

À travers l'accroissement de quelques interventions déjà expérimentées (promotion de l'allaitement au sein, nutrition complémentaire, utilisation d'intégrateurs à base de vitamines A et zinc) on pourrait prévenir environ un quart de tous les décès infantiles. En Afrique, en particulier, un grave problème structural est représenté par les dépenses pour l'accès à la santé.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, tous les ans 100 millions de personnes sont réduites en pauvreté à cause des dépenses médicales: pour sauver tous les ans la vie de presque 300 mille enfants, il serait donc nécessaire non seulement d'améliorer les méthodes de prévention et de soin, mais surtout de développer avec des investissements planifiés et à long terme les systèmes sanitaires, pour garantir à la population un plus grand accès à ces services.

Sur la base de ces prémisses, en 2007 un vaste projet sanitaire a été lancé dans la République du Congo.

Projet sanitaire en faveur de l'enfance dans la République du Congo

Le projet se pose comme objectif général d'améliorer, en collaboration avec les autorités nationales et avec le support d'une importante Organisation Non Gouvernementale locale, l'assistance à l'enfance dans les zones rurales éloignées du Pays à travers un vaste programme de monitoring épidémiologique et de vaccinations contre les principales pathologies de

l'enfance, parmi lesquelles la tuberculose, la rougeole, la varicelle, la poliomyélite, l'hépatite B, la fièvre jaune.

Le projet poursuit aussi une série d'objectifs spécifiques:

- renforcer les capacités d'intervention des structures sanitaires de base au niveau périphérique;
- sensibiliser la population au sujet de la prévention;
- améliorer le niveau de préparation du personnel sanitaire local.

Vaccinations et mortalité infantile

La diffusion des vaccins au niveau mondial a eu un grand impact dans les dernières décennies. Dans les années '70 seulement 10% des enfants était régulièrement vacciné contre les principales pathologies mortelles: poliomyélite, rougeole, tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche; aujourd'hui la couverture immunitaire globale a atteint 80%.

Ceci a permis de sauver dans les dernières 2 décennies environ 20 millions de vies, aussi grâce à des vaccins de nouvelle génération, capables de combattre des infections qui avant ne pouvaient pas être prévenues.

Pourtant, dans les régions et dans les Pays les plus pauvres, beaucoup de maladies qui peuvent être prévenues avec une simple prophylaxie (vaccins, moustiquaires, mesures hygiéniques de base) sont encore à l'origine d'une mortalité infantile élevée. Tous les ans 2 millions d'enfants meurent de rougeole et tuberculose, maladies pour lesquelles il y a des vaccins à bas prix. Selon l'Organisation de Mondial de la Santé, rien que la rougeole est responsables d'au moins 900 mille morts au niveau mondial, dont 500 mille (60%) se vérifient dans les Pays de l'Afrique Subsaharienne. Le futur d'entières régions dépend donc des vaccinations.



République du Congo Santé maternelle-infantile

- Le taux de mortalité chez les enfants d'âge jusqu'à 5 ans est 108 pour 1000 naissances.
- Le taux de mortalité maternelle est estimé à 510 sur 100 mille naissances.
- La principale cause de morbidité et mortalité, en particulier pour les enfants en dessous de 5 ans, est liée aux maladies infectieuses: malaria, diarrhée, rougeole, TBC et HIV/SIDA, auxquelles s'ajoutent les infections respiratoires et les maladies tropicales.
- Dans les zones rurales, la malnutrition chronique concerne presque un tiers (30,4%) des enfants d'âge inférieur à 5 ans, contre 15,3% dans les zones urbaines.

Source: OMS/UNICEF, 2006.

DURÉE ET BÉNÉFICIAIRES

Le projet sera complété d'ici 2011 et son développement sera défini selon des plans annuels d'intervention. Environ 200 mille enfants entre 0 et 5 ans, équivalant environ à 30% de la population infantile du Pays, bénéficieront des activités.

Le projet sera développé au niveau régional dans les districts ruraux lointains, où vivent les communautés les plus désavantagées et où les taux d'immunisation sont en général inférieurs à la moyenne nationale.

L'importance d'étendre les programmes de vaccination aux populations des villages les plus isolés, pour lesquelles la distance du centre sanitaire le plus proche compromet la possibilité de recevoir à temps assistance et soins médicaux, a contribué à la définition de la population cible et de la stratégie d'intervention.

Problématiques des zones rurales

Dans la plus grande partie des Pays en voie de développement les enfants qui vivent dans les zones rurales présentent des taux de morbidité et de mortalité plus élevés par rapport aux résidents du même âge dans des zones urbaines et ils ont moins de possibilités d'accéder aux services de base, en premier lieu instruction et assistance médico-hospitalière (70% de la population africaine vit dans des zones rurales, alors que 90% des médecins vit et travaille en ville).

Une recherche sur la mortalité infantile selon les caractéristiques socio-économiques de la population, conduite dans 63 Pays en voie de développement dans la période 1998-2006, a estimé une probabilité de 69 décès pour mille naissances en milieu urbain, face à 105 décès pour mille en milieu rural.

ZONES D'INTERVENTION

Les régions intéressées sont:

- le Niari, au sud-ouest, une des régions parmi les plus peuplées du Pays (plus de 270 mille habitants) si on exclut les zones urbaines de Brazzaville et Pointe Noire; le taux de couverture immunitaire varie de 60 à 80%, selon la typologie de vaccination;
- la Cuvette, au nord, où vivent environ 200 mille personnes et où les taux de couverture vaccinale, compris entre 48 et 65%, sont parmi les plus bas du Pays;
- le Kouilou, au sud-ouest, avec pour particulière référence les zones périphériques de Pointe Noire, où vivent environ 300 mille habitants.

ACTIVITÉS

Dans le cadre du projet seront développées les activités suivantes:

- **monitoring épidémiologique** de la population infantile des communautés rurales;
- **immunisation** à travers des campagnes de vaccination contre les principales pathologies: tuberculose, diphtérie / tétanos / coqueluche, rougeole, varicelle, poliomyélite, hépatite B, fièvre jaune; les activités seront effectuées chez les centres périphériques de référence ou directement dans les zones de résidence;
- **éducation de la population à la prévention des maladies transmissibles**, à travers des rencontres sur des thématiques spécifiques, tenues par le personnel adéquatement formé;
- **formation du personnel technico-sanitaire local**, soit pour la correcte exécution de l'activité de vaccination soit pour les aspects de renseignement et communication.

La sélection des activités a été effectuée sur la base d'une analyse attentive des besoins de santé de la population infantile et d'une évaluation des exigences opérationnelles, d'organisation et logistiques du système sanitaire de base. La composante principale est représentée par l'immunisation mais, à raison des spécificités du contexte de référence, le projet inclut d'importantes interventions de restructuration et de renforcement d'un nombre adéquat de Centres Sanitaires Périphériques (*Centre de Santé Intégrée - CSI*), qui constituent l'axe portant du système sanitaire du Pays au niveau local. Trente centres périphériques fonctionnels au projet, seront ainsi progressivement restructurés et dotés de salle de visites, ambulatoire de santé maternelle-infantile et médecine périnatale, salle d'accouchement et salle d'hospitalisation.

Le plan d'ajustement opérationnel inclut aussi la dotation d'instruments de laboratoire et d'équipements médicaux de base, ainsi que la fourniture d'énergie électrique par panneaux photovoltaïques, d'eau potable et d'un système d'incinération des ordures sanitaires conforme aux standards internationaux.

Une attention particulière sera enfin donnée à la chaîne du froid (réfrigérateurs et récipients isothermes) pour la correcte conservation des vaccins, un élément qui constitue souvent un facteur critique.

STRUCTURE D'ORGANISATION

La structure d'organisation du projet comprend:

- **un Centre de Coordination** localisé à Pointe - Noire, pour les aspects d'organisation, administratifs et logistiques;
- **trois bases logistique/opérationnelles** pour la gestion des activités sanitaires- à Pointe Noire (Kouilou), Dolisie (Niari) et Oyo (Cuvette);
- **trente principaux centres sanitaires périphériques** situés dans les départements intéressés par les activités de projet;
- **unités médicales mobiles** sur route, dans les régions de Kouilou et Niari, et aussi sur eau dans la région de Cuvette.

MODALITÉ D'INTERVENTION

Toutes les activités de monitoring épidémiologique et immunisation seront menées dans les centres complètement restructurés. Avec l'aide des unités mobiles, le personnel médical et paramédical, qui travaille dans les bases opérationnelles, atteindra périodiquement les structures sanitaires de référence et, ensuite, les communautés les plus isolées, pour effectuer les programmes d'immunisation et les activités complémentaires. Les interventions sur le territoire incluent en effet la mobilisation, la sensibilisation et l'éducation à la santé de la population et des programmes de formation pour le personnel sanitaire des centres périphériques.

Le projet se propose de donner aussi un valide support logistique aux campagnes effectuées par le Ministère de la Santé Congolais pour la prévention des pathologies les plus communes comme la malaria, la malnutrition (à travers la distribution de vitamine A) et les parasitoses intestinales (avec distribution de médicaments anthelminthiques à large spectre).

PARTENARIAT

Eni Foundation fournira les moyens financiers nécessaires et sera responsable de la gestion et de la coordination du projet. Pour sa réalisation, elle a formalisé un accord de collaboration avec deux partenaires locaux:

- le Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille, qui mettra à disposition les structures concernées, le personnel technico-sanitaire et pour les activités de formation, les vaccins et les médicaments essentiels;
- la Fondation Congo Assistance (FCA), Organisation Non Gouvernementale engagée dans les secteurs de la santé, du développement, de l'instruction et de la formation professionnelle, qui réalise des interventions principalement en faveur des enfants, des femmes et des personnes âgées. L'organisation fournira le support opérationnel, surtout en termes de ressources humaines, relativement à la sensibilisation de la population concernée (renseignement, éducation et communication).

Eni Congo garantira au projet le support logistique et institutionnel.

Un Comité Conjoint, comprenant tous les partenaires, sera chargé du contrôle gestionnaire, de l'évaluation des résultats et de l'aménagement des interventions à réaliser.

COÛT

Le coût total du projet est estimé à 8,5 millions d'euros.



Facteurs de durabilité

Copartage avec les institutions locales

La collaboration entre Eni Foundation et les partenaires locaux se déroule dans un cadre institutionnel bien défini: l'intervention, partagée avec le Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille s'intègre avec le Plan National de développement sanitaire 2007-2011 et, plus en particulier, avec le Plan de Vaccination Elargie (PEV) prédisposé par les autorités.

Faculté d'adaptation au contexte local

À travers l'implication des représentants des communautés et la sensibilisation de la population, le projet se propose d'obtenir la totale acceptation de la part des populations locales. Un autre élément important à ce sujet est représenté par l'utilisation de technologies disponibles sur place pour le projet, la gestion et les activités d'entretien.

Renforcement de l'assistance médicale au niveau périphérique

Avec la réhabilitation des centres sanitaires le projet améliore l'efficacité et l'efficience de la structure portante du système sanitaire périphérique, qui joue un rôle stratégique surtout dans les zones rurales, d'accès difficile et avec dispersion élevée de la population.

Emploi des unités mobiles

L'emploi des unités mobiles est déterminant pour: augmenter la couverture immunitaire; renforcer la capacité opérationnelle des centres sanitaires périphériques; améliorer l'efficacité de la chaîne du froid; optimiser l'emploi des ressources humaines au niveau périphérique; faciliter le monitoring des activités de projet.

Formation continue

La formation, concernant soit strictement les aspects sanitaires soit l'information à la population basée sur modèles et contenus culturellement orientés, représente un autre élément apte à garantir au projet stabilité et opportunités de consolidation.



ÉTAT D'AVANCEMENT

Au cours de l'année 2007, les activités suivantes ont été effectuées:

- détermination des principaux aspects critiques et problématique sanitaires infantiles dans le Pays et définition de l'hypothèse d'intervention;
- copartage avec les partenaires locaux (Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille et Fondation Congo Assistance - FCA) et définition du projet;
- sélection des zones d'intervention et de la population cible;
- étude de faisabilité de détail et sélection des centres sanitaires périphériques fonctionnels au projet;
- définition des protocoles et des standards sanitaires de référence;
- détermination et préparation du Centre de Coordination du projet et de la base logistique - opérationnelle pour la région du Kouilou, les deux localisés à Pointe Noire;
- commencement de la réhabilitation des deux premiers centres périphériques, à considérer comme "pilote", à M'Boukou et à N'Kola, les deux dans la région du Kouilou.

Pendant le mois d'octobre, le projet a été présenté officiellement à l'occasion des "Journées internationales d'études" promues par le Centre Pio Manzù, consacrées cette année aux droits de l'enfance.

Contributions

Bien qu'elle opère en premier lieu en développant ses projets, Eni Foundation peut soutenir occasionnellement des initiatives promues par d'autres organisations sans but lucratif.

Au cours de l'année, les contributions distribuées ont atteint les 200 mille euros.

Les principales sont énumérées de suite.

- **150 mille euros** en faveur de la Fondation G. B. Bietti pour l'Étude et la Recherche en Ophtalmologie, pour soutenir les activités de recherche dans le secteur des principales maladies qui, dans les pays industrialisés, sont à l'origine de vision très réduite ou de cécité, comme le glaucome, la rétinopathie diabétique et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLE). En particulier sur cette dernière, qui constitue la première cause de cécité chez les ultra cinquantenaires, la Fondation G. B. Bietti est en train de mener un projet de recherche en collaboration avec l'institut Supérieur de Santé. Le projet est finalisé à évaluer l'efficacité de thérapies pharmacologiques d'avant-garde capables d'inhiber la croissance, dans la partie centrale de la rétine (macula), de nouveaux vases sanguins, responsables de la perte de la vision de détail et, dans certains cas, de graves handicaps visuels permanents;

- **45 mille euros** à "Il Ponte del Sorriso", une association engagée dans l'assistance médicale, en particulier dans le domaine de la tutelle des mineurs avec problèmes au niveau physique, mental, social ou familial. La contribution concerne de manière spécifique la reconstruction d'une piscine d'hydrothérapie chez l'hôpital pédiatrique de Busteni en Roumanie, spécialisé dans les maladies motrices. La réalisation de la piscine d'hydrothérapie, unique dans une structure hospitalière roumaine, fait partie d'un programme d'assistance mené par "Il Ponte del Sorriso" en faveur de l'institut de Breaza, à 30 km de Busteni, qui accueille des enfants orphelins ou abandonnés, avec handicaps mentales ou moteurs. L'organisation a déjà complètement restructuré l'orphelinat avec l'aide de quelques entreprises italiennes et est en train d'effectuer des interventions structurales et de modernisation chez l'hôpital de Busteni, qui fournira à son tour des thérapies de rééducation aux orphelins de Breaza.

Collaboration avec l'Association Pionniers et Vétérans Eni (APVE)

Conscient de l'importance de sensibiliser les fonctions et les employés Eni aux buts et aux contenus de sa propre mission, la Fondation a entamé un dialogue avec l'association Pionniers et Vétérans Eni (APVE). Dans le cadre de ces relations, APVE a décidé de mettre à disposition d'Eni Foundation, de manière volontaire et gratuite, le bagage de connaissances et d'expériences de ses associés.

Les vétérans Eni, qui pendant leur longue vie professionnelle ont construit la valeur et la crédibilité de la Société, pourront maintenant contribuer, en raison de leurs compétences spécifiques et de leur professionnalisme, à la formulation et réalisation des projets d'Eni Foundation, en donnant ainsi un soutien important à l'esprit de solidarité sur lequel sa mission et son activité sont basées.

Synthèse de la dépense 2007

Le bilan au 31 décembre 2007 a clos avec une dépense totale de 1,6 millions d'euros (exclus les gains financiers de 0,1 millions d'euros) dont 0,9 pour coûts de gestion, 0,5 pour initiatives de projet (commencement du projet sanitaire dans la République du Congo) et 0,2 pour contributions financières suite à des demandes provenant de tiers.

On reporte ci-dessous le classement des dépenses pour destination.

- **Les charges de la gestion de 0,9 millions d'euros (sans les gains financiers de 0,1 millions d'euros) se rapportent principalement à :**
 - prestations de personnel en commandement de sociétés du Groupe Eni: 0,5 millions d'euros;
 - prestations de services rendues par le Fondateur Eni et par sociétés du Groupe: 0,3 millions d'euros;
 - prestations rendues par organismes statutaires: 0,1 millions d'euros.
- **Les charges pour les initiatives de projet s'élèvent à 0,5 millions d'euros. Les coûts se réfèrent à la phase d'étude de faisabilité et au commencement du projet sanitaire dans la République du Congo et peuvent être ainsi résumés :**
 - exécution de la faisabilité (0,1 millions d'euros);
 - coûts de projet et de fonctionnement du Centre de Coordination de Pointe Noire (0,1 millions d'euros) et de la base logistico-opérationnelle du Kouilou (0,1 millions d'euros), les deux à Pointe Noire;
 - réhabilitation des structures internes des centres sanitaires périphériques "pilote" de M' Boukou et de N'Kola (0,1 millions d'euros);
 - emploi direct de ressources humaines dans le Centre de Coordination de Pointe Noire (0,1 millions d'euros).
- **Les contributions financières octroyées à des sujets tiers sans but lucratif sont égales à 0,2 millions d'euros.**

Objectifs et programmes 2008

L'engagement pour promouvoir la santé de l'enfance restera prioritaire et concernera aussi les nouveaux projets, dans le but de consolider un modèle d'intervention efficace et distinctif. Relativement au projet sanitaire-enfance au Congo, au cours de l'année la capacité opérationnelle sera étendue aux régions du Niari et de la Cuvette avec la réalisation des respectives bases logistique-opérationnelles (Dolisie et Oyo) et la réhabilitation des premiers centres sanitaires périphériques, avec l'objectif de rendre opérationnels plus de 30% des centres sanitaires fonctionnels au projet d'ici décembre 2008.

De manière parallèle, sera développé un programme intense de formation du personnel médical et paramédical local, dont le profil professionnel représente un facteur essentiel pour assurer la durabilité de l'initiative à long terme, en particulier dans la phase de prise en charge par les institutions locales.

Compte tenu de la complexité des problématiques, au cours de l'année sera aussi définie la collaboration avec une institution hospitalière d'excellence, pour garantir la validité du modèle sanitaire.





Bilan d'exercice 2007

Schémas

ACTIVITÉS		NOTES	31.12.2007 (euros)
À	CRÉDITS VERS ASSOCIÉS POUR VERSEMENT PARTS		
B	IMMOBILISATIONS		
C	ACTIF DE ROULEMENT		
I	Fonds de caisse		
II	Créances		
	créances vers autres	1	25.356
			25.356
III	ACTIVITÉS FINANCIÈRES (qui ne constitue pas d'immobilisations)		
IV	Disponibilités liquides		
	Dépôts bancaires et postaux	2	9.261.816
			9.261.816
D	COMPTES DE REGULARISATION ET RÉESCOMPTE		
	TOTAL ACTIVITÉS		9.287.172
PASSIF ET PATRIMOINE NET			
A	PATRIMOINE NET		
I	Patrimoine libre	3	
	Fonds de gestion (art. 6 du statut)		10.000.000
	Résultat gestionnaire exercice en cours		(1.496.388)
II	Fonds de dotation	4	110.000
			8.613.612
B	FONDS POUR RISQUES ET CHARGES		
C	TRAITEMENT DE FIN RAPPORT DE TRAVAIL SUBORDONNÉ		
D	DETTES		
	dettes envers les fournisseurs	5	358.856
	dettes envers le Fondateur	6	296.719
	dettes fiscales	7	1.488
	dettes envers instituts de prévoyance et de sécurité sociale	8	1.400
	autres dettes	9	15.097
			673.560
E	COMPTES DE REGULARISATION ET RÉESCOMPTE		
	TOTAL PASSIF ET PATRIMOINE NET		9.287.172
F	COMPTES D'ORDRE		

REDDITION DES COMPTES GESTIONNAIRES	NOTES	31.12.2007 (euros)
GAINS		
Gains d'activités typiques		
Gains financiers et patrimoniaux		
Gains financiers de dépôts bancaires	10	89.893
TOTAL GAINS		89.893
CHARGES		
Charges d'activités typiques		
Services	11	443.733
Jouissance biens de tiers	12	47.566
Charges différentes de gestion	13	202.305
		693.604
Charges de support général		
Services	14	841.726
Jouissance biens de tiers	15	49.463
		891.189
TOTAL CHARGES		1.584.793
Résultat avant impôts		(1.494.900)
Impôts de l'exercice		
Impôts courants	16	(1.488)
Total impôts de l'exercice		(1.488)
Résultat de la gestion		(1.496.388)

Note complémentaire au bilan au 31 décembre 2007

Prémisse

Eni Foundation a été constituée le 9 octobre 2006 sur initiative d'Eni SpA, unique fondateur.
Pour l'année 2006 aucun bilan n'a été rédigé, vu le bref laps de temps et l'exigüité des opérations, concernant principalement le versement du fonds de dotation et d'une part du fond de gestion; par conséquent le bilan en examen se réfère à la période 9 octobre 2006- 31 décembre 2007.

Révision du bilan

Selon ce qui a été établi par le statut de la Fondation, le Collège des Réviseurs des Comptes, composé par trois membres, a vérifié pendant l'exercice la régulière tenue des écritures comptables, ainsi que le correct déroulement des accomplissements de droit civils, fiscaux, de prévoyance et statutaires.

Facilités fiscales

La Fondation est soumise à la discipline fiscale prévue pour les organismes non commerciaux.

La facilité principale concerne le non-assujettissement aux impôts sur le revenu des activités institutionnelles déroulées dans le cadre de la vie de la Fondation pour atteindre des buts de solidarité sociale et humanitaire.

En ce qui concerne l'IRAP, on applique à la Fondation la quote-part de 4,25%. La base imposable pour la détermination de l'impôt est constituée par les rétributions distribuées à des collaborateurs coordonnés et continus.

Aucun avantage n'est prévu pour la TVA, puisque la Fondation supporte la TVA comme consommateur final.

Informations sur l'occupation

La Fondation n'a pas d'employés à titre permanent.

Critères de formation

Le bilan de la Fondation clos au 31 décembre 2007 est conforme aux indications dictées par l'art. 20 du D.P.R. n. 600/73 qui prévoit l'obligation, aussi pour les organismes non commerciaux, de suivre toutes les opérations de gestion avec une comptabilité générale et systématique qui permette chaque année de rédiger le bilan de l'organisme, où le Conseil d'Administration est appelé par statut à approuver le bilan de chaque exercice.

Le schéma adopté, en absence d'obligations normatives spécifiques, reprend la structure indiquée par les art. 2423 et suivants du Code Civil, adapté aux caractéristiques spécifiques des réalités d'entreprises non profit.

À ce propos on a choisi de faire référence au schéma proposé par le Conseil National des Conseillers commerciaux et fiscaux dans la Recommandation n. I (juillet 2002).

Le schéma de l'Etat Patrimonial adopté est celui suggéré pour les entreprises non profit qui n'effectuent aucune activité accessoire outre à celle institutionnelle. En effet l'activité menée par la Fondation se situe à l'intérieur de ses fins directes, statutairement établies.

Le Compte rendu de la gestion présente un schéma basé sur le classement des charges par nature. On a ainsi distingué la gestion d'activité typique, de celle financière, ainsi que de celle de support général.

Sur la base des susdites considérations, le bilan se compose de l'Etat Patrimonial, du Compte-rendu de la gestion et de la Note Complémentaire, qui constitue une partie intégrante du document.

Critères d'évaluation

L'évaluation des articles de bilan a été faite en s'inspirant du principe de la prudence, dans la perspective de la continuité de l'activité, et de la compétence, selon lequel l'effet des opérations et des autres événements a été relevé de manière comptable et attribué à l'exercice auquel les opérations se réfèrent, et non celui où se concrétisent les mouvements relatifs de numéraire (recettes et paiements).

Etat patrimonial

Les critères d'évaluation adoptés dans l'évaluation des articles de l'Etat patrimonial sont les suivants:

- **Crédits et dettes:** ils sont inscrits à leur valeur nominale.

Compte-rendu gestionnaire

Les critères d'évaluation adoptés dans l'évaluation des articles du compte rendu économique de la gestion sont les suivants:

- **Gains et charges:** sont imputés à compte économique selon le critère de la compétence et dans le respect du principe de la prudence.

Notes aux articles de bilan et autres renseignements

Etat Patrimonial

Actif de roulement

1 Crédits envers autres

Les crédits envers autres d'euros 25.356 sont constitués de crédits vers le Trésor public pour les retenues d'acompte opérées sur les gains financiers sur les dépôts bancaires, euros 24.271, et pour retenues Irpef sur les rémunérations à collaborateurs, euros 1.085.

2 Disponibilités liquides

Les disponibilités liquides d'euros 9.261.816 sont constituées par l'improductivité auprès de la Banca Nazionale del Lavoro.

Patrimoine net

3 Patrimoine libre

Le patrimoine libre de 8.503.612 est constitué:

- par le fond de gestion d'euros 10.000.000, prévu par l'art. 6 du Statut de la Fondation. Le fond en question a entièrement été versé par la Fondateur Eni SpA en date du 14 décembre 2006, euros 2.000.000, et en date du 30 octobre 2007, euros 8.000.000;
- du résultat gestionnaire négatif de l'exercice en examen d'euros 1.496.388.

4 Fonds de dotation

Le fonds de dotation est d'euros 110.000, versé par le Fondateur Eni SpA.

Dettes

5 Dettes envers les fournisseurs

Les dettes envers les fournisseurs d'euros 358.856 sont constituées par les dettes envers Eni Congo SA (euros 352.190) pour les prestations rendues au Congo dans le cadre du contrat de services et de fixations pour prestations rendues par des collaborateurs externes (euros 6.666).

6 Dettes envers le Fondateur

Les dettes envers Eni SpA d'euros 296.719 sont représentées par les débits relatifs aux coûts de personnel en commandement et au contrat de services.

7 Dettes fiscales

Les dettes fiscales d'euros 1.488 sont représentées par l'allocation de l'impôt Régional sur les Activités Productives de 2007.

8 Dettes envers les Instituts de prévoyance et de sécurité sociale

Les dettes envers les instituts d'euros 1.400 sont constituées par les dettes vers l'Inps pour les retenues opérées sur les rémunérations aux collaborateurs.

9 Autres dettes

Les autres dettes d'euros 15.097 sont constituées par les dettes pour émoluments des composants des Organes Sociaux (euros 15.000) et de dettes vers le Trésor public pour retenues d'acompte sur revenus de travail autonome (euros 97).

Compte rendu économique de la gestion

Gains financiers et patrimoniaux

10 Gains financiers de dépôts bancaires

Les gains financiers d'euros 89.893 sont constitués par les intérêts actifs échus sur le dépôt bancaire.

Charges d'activités typiques

Les charges en question se réfèrent aux coûts soutenus par la Fondation spécifiquement pour le déroulement de l'activité institutionnelle, ainsi qu'à la part de coûts généraux qui se réfèrent à l'activité institutionnelle même.

11 Services

Les services d'euros 443.733 sont constitués par les prestations rendues par Eni Congo pour le personnel et les unités mobiles du Centre Directionnel et des Bases Opérationnelles au Congo (euros 248.501) prestations rendues pour l'étude de faisabilité du Projet Congo (euros 141.015) et d'entretiens de bâtiments et équipements des Centres Sanitaires et des Bases Opérationnelles au Congo (euros 54.217).

12 Jouissance biens de tiers

Les coûts pour jouissance biens de tiers d'euros 47.566 sont constitués par les locations de logements pour le personnel des bases opérationnelles au Congo (euros 12.566) et locations de véhicules et moyens spéciaux pour les activités des bases opérationnelles (euros 35.000).

13 Différentes charges de gestion

Les différentes charges de gestion d'euros 202.305 sont constituées par les distributions effectuées à des entreprises non profit (euros 200.400) et par les débits reçus par Eni Congo SA pour différentes dépenses (euros 1.905).

Charges de support général

Les charges en question se réfèrent aux coûts soutenus pour le déroulement de l'activité de direction et de conduite de la Fondation.

14 Services

Les services d'euros 841.726 sont constitués par les par: prestations de personnel reçu en commandement (euros 473.785), prestations administratives de sociétés du Groupe Eni (euros 72.000), prestations rendues par Eni SpA (euros 174.945), prestations rendues par les composants des Organes Sociaux (euros 54.693), collaborations (euros 66.006) et services bancaires (euros 297).

15 Jouissance biens de tiers

Les coûts pour jouissance biens de tiers d'euros 49.463 sont relatifs aux débits d'Eni SpA pour la sous-location des bureaux directionnels du siège de la Fondation.

Impôts de l'exercice

16 Impôts courants

Les impôts d'euros 1.488 sont constitués par l'allocation de l'impôt Régional sur les Activités productives.

Le résultat de la gestion au 31 décembre 2007 est d'euros (1.496.388) dont euros (24.241) pour la période 9 octobre-31 décembres 2006.



Relation du Collège des Réviseurs au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Le Collège des Réviseurs a examiné le projet de bilan de l'exercice clos en date du 31 décembre 2007, licencié par le Conseil d'Administration au cours de la réunion du 15 avril 2008. Le présent bilan est le premier à être rédigé par la constitution d'Eni Foundation qui a eu lieu le 9 octobre 2006, par conséquent il se réfère à la période du 9 octobre 2006 au 31 décembre 2007. Le bilan résume les données suivantes de synthèse:

ACTIVITÉ	31.12.2007 (euros)
ACTIF DE ROULEMENT	
créances vers autres	25.356
dépôts bancaires et postaux	9.261.816
TOTAL ACTIVITE	9.287.172
PASSIF ET PATRIMOINE NET	
PATRIMOINE NET	
Patrimoine libre	
Fonds de gestion (art. 6 du statut)	10.000.000
Résultat gestionnaire exercice en cours	(1.496.388)
Fonds de dotation	110.000
TOTAL PATRIMOINE NET	8.613.612
DETTES	673.560
TOTAL PASSIVITÉ ET PATRIMOINE NET	9.287.172
COMPTES D'ORDRE	
COMPTE RENDU GESTIONNAIRE	
TOTAL GAINS	89.893
Charges d'activités typiques	693.604
Charges de support général	891.189
TOTAL CHARGES	1.584.793
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	(1.494.900)
IMPÔTS COURANTS	(1.488)
RÉSULTAT DE LA GESTION	(1.496.388)

Au cours de l'exercice, le Collège des Réviseurs a déroulé les fonctions suivantes:

- a participé aux réunions du Conseil d'Administration et a obtenu tous les renseignements sur l'activité menée et sur les opérations de plus grande importance économique, financière et patrimoniale effectuées par la Fondation;
- a exécuté les vérifications prescrites de propre compétence, en relevant toujours la pleine conformité de l'activité déroulée selon les termes de loi et statutaires, ainsi que la correcte tenue des livres et de la comptabilité;
- a surveillé la structure d'organisation et l'administration de la Fondation et a relevé, respectivement, l'aspect adéquat et correct;
- a vérifié l'observance de la normative inhérente à la formation et l'imposition du bilan et de la relation sur la gestion.

La note complémentaire fournit les renseignements prévus par la loi en vigueur et retenues nécessaires pour donner une représentation véridique et correcte de la situation patrimoniale économique et financière de la Fondation. La Relation sur la gestion illustre, entre autre, la situation économique-financière, les activités déroulées au cours de l'exercice 2007 et les programmes pour l'exercice 2008. En particulier, le Collège signale que le résultat négatif de l'exercice est déterminé pour la plus grande partie de charges pour des services concernant les activités typiques équivalant à euros 443.733 relatives aux coûts soutenus pour le commencement du projet sanitaire dans la République du Congo, et de coûts pour les services concernant les charges de support général équivalant à euros 841.726. Ces dernières à leur tour comprennent, pour un montant équivalant à euros 473.785, des coûts soutenus pour des prestations de personnel reçues en commandement car Eni Foundation n'a pas ses propres employés mais se sert des compétences et du know-how présents chez Eni. Relativement à la consistance et à la composition du patrimoine net, nous donnons acte que celui-ci est formé par le Fonds de gestion prévu par l'art. 6 du Statut pour euros 10.000.000 et du fonds de dotation, pour euros 110.000 entièrement versé par le Fondateur Eni SpA.

En conclusion, nous exprimons une opinion favorable à l'approbation du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Le 15 avril 2008

Le Collège des Réviseurs des Comptes

Luigi Schiavello



Giuseppe Morrone



Pier Paolo Sganga





FOUNDATION

Piazzale Enrico Mattei 1, 00144 Rome (Italie)

Tél.: + 39 06 598 24108

Numéro d'identification fiscale 97436250589

Inscrite au registre des personnes morales N.469/2007

e-mail: **enifoundation@eni.it**

Site web: **www.eni.it/enifoundation**
